

**FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ / FACULTY OF HEALTH SCIENCES
PROCÈS-VERBAL / MINUTES
CONSEIL DE LA FACULTÉ / FACULTY COUNCIL**

Séance du 4 juin 2019 – RGN 2029

Meeting of June 4, 2019– RGN 2029

PRÉSENCES / PRESENT

R. Baillargeon, D. Benoit, D. Bérubé, A. Carlsen, C. Daboné, C. Dallaire, P. Darling, M. Demery Varin, J. Etowa, P. Guitard, J. Jutai, L. Kemp, J. King, J. Lagacé, H. Laperrière, L. McLean, J. McLeod, J. C. Phillips, K. Phillips, L. Pilutti, M. Taks, L. Thibault, présidente, S. Tosh

ABSENCES MOTIVÉES / EXCUSED

N. Brogan, J. Chartrand, M. Dumont, P. Forgeron, L. Fulton (sans vote), D. Harrison, D. Mistry, S. Poitras, M. Pressault, M. Robidoux, B. Séguin, M.-C. Thifault

ABSENCES / ABSENT

Y. Burelle, Z. Daviault, S. Fazal, E. Prieur, J. Rowsell

EST INVITÉE / INVITED

Marie Fortier, secrétaire de réunion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM / CALL TO ORDER AND QUORUM CHECK

La doyenne souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint, elle débute la réunion à 12 h 31.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / APPROVAL OF THE AGENDA

18-19-FHS-CONSEIL-27 Sur motion dûment proposée par P. Guitard et appuyée par C. Dallaire, il est résolu d'approuver l'ordre du jour en ajoutant le point 6.7 Règlement académique I-9.6 Droit à l'examen de reprise, et en enlevant les items 7.1 Nouvelles des unités académiques, 7.2 Affaires facultaires, et 7.3.1 Rapport de la doyenne, car ces rapports seront donnés à l'Assemblée générale annuelle qui suit cette rencontre. (Unanime)

Before proceeding with the next item, the Dean asks members if they would object to the idea that the future meetings of Faculty Council be audio-taped for the purpose of accurately reporting on the outcome of the meeting and writing of the minutes.

18-19-FHS-CONSEIL-28 On motion duly made by J. C. Phillips and seconded by J. Jutai, members of Faculty Council approve the request that the meetings of Faculty Council be audio-taped for the purpose of writing the minutes.

After discussion, members recommend that the motion be tabled and ask the Dean and Vice-Dean, Governance to prepare a new motion to include more precise details such as:

- The audio would be immediately deleted once the minutes of the meeting have been approved.
- The “in camera” meetings will not be audio-taped.

18-19-FHS-CONSEIL-29 On motion duly made by J. C. Phillips and seconded by J. Lagacé, it is proposed that the motion 18-19-FHS-CONSEIL-27 be tabled. (unanimous)

A new motion will be prepared and presented to members of Faculty Council for approval by electronic vote or at a next meeting.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL / APPROVAL OF THE MINUTES

3.1 de la réunion du 30 avril 2019 / of the April 30, 2019, meeting

18-19-FHS-CONSEIL-30 Sur motion dûment proposée par P. Guitard et appuyée par M. Demery-Varin, il est résolu d’approuver le procès-verbal de la réunion du 30 avril 2019 tel que rédigé. (18 en faveur, 4 abstentions. Motion adoptée)

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL / BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

Aucun item.

5. AUX FINS DE DÉCISION | FOR DECISION

5.1 Demande / Request : 2020-GRAD-SSAN-NSG-01

C. Dallaire explique aux membres que le Comité des études supérieures (CÉS) s’est rencontré le 30 mai et a approuvé la demande avec les modifications suivantes à la page 7, Description du programme – spécifier pour chaque option (français et anglais) que le programme est uniquement disponible en tant que programme sur le campus ou en tant que programme à distance.

Une remarque est soulevée concernant le total au point 1.3 Number of students currently registered in the program – le total du New Master of Science in Nursing devrait être 38 et non 46.

ACTION : C. Dallaire doit confirmer les chiffres auprès de l’école.

18-19-FHS-CONSEIL-31 Sur motion dûment proposée par C. Dallaire et appuyée par P. Guitard, il est résolu d’approuver la demande 2020-GRAD-SSAN-NSG-01 avec les modifications apportées par le Comité des études supérieures. (Unanime)

C. Dallaire remercie Dawn Stacey, directrice adjointe, programme d'études supérieures à l'École des sciences infirmières, Mélanie Côté, coordonnatrice des processus d'agrément, d'évaluation de programmes et de révision des curriculums, et le CÉS pour le travail effectué dans ce dossier. Elle remercie également les membres du Conseil pour leur appui dans le processus.

6. AUX FINS DE DISCUSSION | FOR DISCUSSION

C. Dallaire fait un résumé des nouveaux programmes et donne une mise à jour sur les modifications apportées aux règlements spécifiés aux points 6.1 à 6.6 et invite les membres à en discuter au besoin.

6.1 Relance académique / Fresh Start (C Dallaire)

C. Dallaire informe les membres de la mise en place d'un mécanisme de relance académique et des services d'appui qui favorisent la réussite en permettant à des étudiants qui satisfont à certains principes de poursuivre des études universitaires à l'uOttawa sans trainer un dossier académique problématique suite à un rendement inférieur lors de leur première année universitaire. Ce mécanisme permettra aux étudiants d'effacer un minimum de 9 crédits et un maximum de 30 crédits (des 30 premiers crédits tentés à l'uOttawa). Les cours apparaîtront sur le relevé de notes officielles, mais les notes finales de ces cours ne seront pas incluses dans le calcul de la moyenne pondérée cumulative. Les cours obligatoires au programme qui ont été « effacés » du relevé de notes de l'étudiant/e devront toutefois être repris tandis que les autres crédits « effacés » devront aussi être repris ou remplacés par d'autres cours. C. Dallaire ajoute que ce mécanisme ne s'appliquera pas aux étudiant/e/s en sciences infirmières et en sciences de la nutrition (option diététiste) compte tenu des critères de formation et d'entrée à la pratique professionnelle gouvernés par les agréments.

6.2 Admission inclusive / Inclusive Admission (C. Dallaire)

Un étudiant peut bonifier son dossier d'admission en remplissant le formulaire Déclaration sur le cheminement personnel si sa moyenne scolaire est inférieure à la moyenne d'admission publiée pour le programme d'études qu'il a choisi. Un comité d'experts, composé de membres du corps professoral, tiendra compte des expériences qui contribuent positivement à son dossier d'admission avant qu'il rende sa décision.

C. Dallaire précise qu'en ce moment, l'admission des étudiants au premier cycle se fait strictement sur la base de la moyenne. Avec le système d'admission inclusive, ce sera aux écoles à déterminer quels sont les critères à considérer lors de l'évaluation des demandes et qui va faire la gestion.

La Faculté adoptera le système d'admission inclusive à compter de septembre à l'exception de l'École interdisciplinaire des sciences de la santé.

6.3 Modification au règlement académique 8.1. Codification des cours / Modification to the Academic Regulation 8.1. Course Code and Weight (C. Dallaire)

C. Dallaire précise que l'École des sciences de l'activité physique et peut-être l'École interdisciplinaire des sciences de la santé seront affectées par la modification à la codification des cours, surtout les codes X9XX – cours bilingues, qui doivent être donnés de façon équilibrée dans les deux langues. Dans les cas où les cours X9XX ne sont pas donnés dans les deux langues, les cotes de cours devront être changées.

6.4 Modification au règlement 9.3 sur la période officielle des examens / Modification to the Academic Regulation 9.3. Official Examination Period (C. Dallaire)

À l'exception des examens pratiques de laboratoire et des présentations de projets, aucun examen final, sous quelque forme que ce soit, ne peut avoir lieu en dehors de la période officielle des examens finaux.

Dans les cours annuels (septembre à avril), les examens de décembre doivent avoir lieu durant la période officielle des examens finaux, à moins d'une autorisation de l'unité scolaire.

À l'exception des examens pratiques de laboratoire, des présentations de projets et des travaux ayant nécessité plusieurs semaines de travail, aucun test ou évaluation d'une valeur supérieure à 10 % de la note finale ne peut avoir lieu durant la dernière semaine de cours d'un trimestre.

6.5 Modification au règlement 8.3 sur la présence au cours / Modification to the Academic Regulation 8.3. Course Attendance (C. Dallaire)

Une école peut exiger que la présence aux cours soit obligatoire. Pour ce faire, il faut que ça soit indiqué dans le plan de cours tout en ayant un plan de gestion des présences.

6.6 Modification au règlement 8.5 sur les plans de cours pour les études de premier, deuxième et troisième cycles / Modification to the Academic Regulation 8.5. Course Syllabus for Undergraduate and Graduate Studies (C. Dallaire)

Le plan de cours doit notamment comprendre les exigences concernant la présence aux cours.

6.7 Règlement académique I-9.6 Droit à l'examen de reprise / Academic Regulation I-9.6 Eligibility for Supplemental Examinations (R. Baillargeon)

Il est spécifié sur le site de l'Université d'Ottawa la liste des facultés qui peuvent offrir un examen de reprise à leurs étudiants et cette liste exclue la Faculté des sciences de la santé, R. Baillargeon soulève le point que cette option a été offerte à l'intérieur de l'École interdisciplinaire des sciences de la santé durant cette dernière année scolaire. Cette pratique peut placer la direction et le professeur dans une situation précaire.

La doyenne répond qu'elle est tout à fait d'accord avec le professeur Baillargeon. Toutefois, elle explique aux membres qu'il y a eu un cas d'appel à l'École interdisciplinaire des sciences de la santé où la décision du comité d'appel de l'EISS a permis cette option de façon exceptionnelle.

7. AUX FINS D'INFORMATION | FOR INFORMATION

7.1 RAPPORTS DES VICE-DOYEN(NE)S / DEAN AND VICE-DEAN REPORTS

7.1.1 Vice-doyen à la gouvernance et secrétaire / Vice-Dean, Governance and Secretary

J. C. Phillips reports that the following two members from Faculty Council have been elected by acclamation to the FHS Procedures Task Force are: Martine Dumont and Nicolas Bordenave (newly appointed member to represent the School of Nutrition Sciences).

7.1.2 Vice-doyenne aux études / Vice-Dean, Academic

7.1.2.1 Suite - objectifs uOGlobal / Follow-up - uOGlobal objectives

Un nouveau programme est mis en place à l'avantage des étudiants leur donnant une attestation à leur habileté face à la diversité.

7.1.3 Vice-doyen à la recherche / Vice-Dean Research

J. Jutai reports on the following:

- A new policy has come into effect regarding the status of postdoctoral fellows. They will be treated as employees and will have access to benefits, thus resulting in additional costs to the employer (professor). Professors must therefore plan their research budget (particularly the increasing costs of benefits for post-doctoral fellows) accordingly.
- The lack of permanent positions for highly qualified lab technicians is a concern. The Faculties of Health Sciences, Medicine and Science are working with Office of the Vice-President, Research to find possible solutions.

7 NOUVELLES DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES / NEWS FROM THE STUDENT ASSOCIATIONS

Aucune nouvelle.

8 NOUVELLES DES REPRÉSENTANT(E)S AU SÉNAT / NEWS FROM REPRESENTATIVES ON SENATE

C. Dallaire rapporte que le processus d'étude du dossier d'enseignement entamé par le Comité du Sénat sur l'enseignement et son évaluation va de l'avant. Le Sénat appuie le projet et le recteur fait passer le message que le Comité mixte accorde une importance à l'évaluation du dossier d'enseignement pour les demandes de permanence et promotion.

9 QUESTIONS DIVERSES / OTHER QUESTIONS

10 CLÔTURE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT OF THE MEETING

La séance est levée à 13 h 50.

- (a) Document déjà distribué / Documentation has been distributed**
- (b) Document annexé / Documentation attached**
- (c) Document à venir / Documentation to follow**
- (d) Document à être distribué à la réunion / Documentation to be available at meeting**
- (e) Pas de document / No documentation**
- (f) Document confidentiel annexé / Confidential document attached**